

FORMATION JURIDIQUE: PREVENTION DES LITIGES ET ETUDE DE CAS

Ref FJL – Version R000

PUBLIC

Cabinet de diagnostics immobiliers:

- Directeur de cabinet ;
- Gérant ou responsable juridique ;
- Diagnostiqueurs ;
- Techniciens ;
- Assistant(e) administratif.



1 jour (7 heures)



Présentiel

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE FORMATION

- Analyser la jurisprudence spécifique au secteur du diagnostic immobilier pour identifier les principales causes de litiges et de sinistralité ;
- Appliquer les règles de rédaction sécurisées lors de l'établissement des rapports afin s'en garantir la conformité juridique ;
- Repérer et corriger les non-conformités juridiques ou les formulations évasives dans un rapport de diagnostic avant sa transmission ;
- Adapter sa pratique de terrain et ses constats en fonction des exigences de relecture et de sécurisation des livrables,

PROGRAMME

Module 1: Périmètre juridique et devoir de conseil

- Le cadre légal, où commence et s'arrête juridiquement la responsabilité du diagnostiqueur ;
- Focus spécifique : les diagnostics repérage amiante et état parasitaire ;
- Le devoir de conseil: analyse du dénominateur commun de toutes les problématiques judiciaires du secteur.

Module 2: Contexte jurisprudentiel et cartographie des risques

- Statistiques récentes de la sinistralité dans le diagnostic immobilier ;
- Analyse de la jurisprudence et étude de cas d'école ;
- Identification des risques critiques spécifiques à votre secteur d'activité ;

Module 3: Atelier d'audit – Analyse de votre production réelle

- Mise en situation pratique : Analyse critique de rapports réels envoyés en amont par les participants (un rapport par entité) ;
- Détection des formulations à risque, des omissions et des écarts de conformité ;
- Ajustements collectifs et partages de bonnes pratiques de rédaction ;

FORMATEUR(S)

Formation réalisée par un expert :
Maître JOST Cabinet GERFAUT



LES + DE LA FORMATION



- Un périmètre d'intervention juridique (sécurité rédactionnelle, choix des mots, étude de la jurisprudence) ET un périmètre technique (rédaction opérationnelle, exercices pratiques, simulation et production de rapports fictifs) ;
- Retour d'expérience sur jurisprudence réelle ;
- Analyse des rapports réels du cabinet apprenant ou étude de vos rapports ;



PRÉREQUIS

Pas de prérequis de compétences ;
Accord de communication de rapports réels ou de production mis à l'étude pendant la formation.



PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Formation orale avec présentation et rapports:

- Analyse critique individualisée des rapports réels (anonymisés) transmis en amont par chaque entité participante ;
- Analyse de rapports "spécimens" fictifs et techniques créés spécifiquement par notre service technique ;
- Rapport de diagnostic "piège" complexe (support de simulation technique).
- Questionnaire d'évaluation des acquis.

NB : Ce programme est indicatif et représente l'ensemble des sujets abordés, en fonction des exigences du groupe de stagiaires, il est susceptible d'être modifié.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Se référer au site www.academie-minerva.fr



MODALITÉS D'INSCRIPTION, TARIFS ET ACCESSIBILITÉ :

Inscription en ligne sur le site internet de l'Académie MINERVA – 489€ HT
PRISE EN CHARGE OPCO POSSIBLE

Pour plus de renseignements sur les CGV, l'accessibilité, les délais : RDV sur le site internet de l'Académie MINERVA ou nous contacter

